



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Bilan de la santé des forêts

Département de la Haute-Garonne

Année 2023



Résumé

Après 2022, l'année apparaît plus clémente avec des précipitations en fin d'hiver (février) et au printemps (juin) importante pour la saison de végétation. La répartition des pluies au cours de l'année est très hétérogène. En revanche, il faut noter des épisodes caniculaires et de sécheresse relative en fin d'été et début d'automne.

Sur le plan sanitaire forestier, on retiendra :

- Maintien des dépérissements multifactoriels et souvent liés aux sécheresses des années précédentes (chênes, pins, sapin et douglas)
- dégâts de la chalarose plus impactant sur peuplement adulte

Bilan réalisé grâce aux observations faites par les gestionnaires et les propriétaires forestiers relayées auprès des correspondants-observateurs du Département Santé des Forêts de la Haute-Garonne.



	Hiver 2022-2023	Printemps 2023	Été 2023	Automne 2023
Températures	Sur fin 2022 et le début de 2023, les températures sont restées proche de la normale. De façon anecdotique, quelques jours de gelées fin janvier, fin février et début mars dans la région Toulousaine et les Pyrénées. En fin d'hiver, pics de douceur remarquable (23.6°C le 30 mars à Toulouse)	Les températures sont très légèrement au-dessus des normales en hausse régulière jusqu'au moins de juin. Sauf pour le sud du département qui a été légèrement plus froid en mai. A noter un pic de température à 30.3°C à Toulouse fin mai.	L'été a été marqué par des températures au-dessus des normales saisonnières Si juillet et début août ont été légèrement supérieurs aux normales, la fin de l'été a été marquée par plusieurs épisodes caniculaires (42,4 °C le 23 août à Toulouse). Septembre 2023 fut le mois de septembre le plus chaud jamais enregistré depuis le début des mesures.	Globalement l'automne a été plus chaud que la normale même si l'écart à la normale se réduit progressivement au cours de la saison.
Pluviométrie	La saison est très contrastée avec des bilans mensuels en dents de scie : Décembre et Février largement déficitaire, Janvier et mars proche des normales saisonnières. Le mois de février 2023 est le deuxième mois de février le plus sec sur l'Occitanie depuis 1974.	Début de saison légèrement inférieure aux normales. Seul le piémont pyrénéen a bénéficié de précipitations excédentaires sur le mois de mai. En revanche, le mois de juin se caractérise par de nombreux épisodes orageux : rapport à la normale 205% sur Toulouse	Le manque de précipitation se poursuit durant les 3 mois d'été. Seulement 13,7mm sont tombés à Toulouse au lieu des 43,3 mm habituels	La saison est restée proche des précipitations habituelles à l'exception du mois de novembre largement excédentaire (150% par rapport à la normale)
Vent	Hormis quelques jours de vents forts (vitesse maximum à 94km/h le 26 mars sur Toulouse), la rose des vents reste conforme aux moyennes saisonnières.	De manière traditionnelle, prédominance des vents d'Autan et vent océanique. Quelques rafales de vents apportées par les épisodes orageux sont relevés notamment le 12 juin, 104 km/h à Blagnac.	Couloir de macrorafales le 29 juillet traverse le département d'ouest en est pendant 3h entre Savères et Auterive. Intensité estimée entre 150 et 180 km/h	La saison est normalement ventée.
Impact forestier		Peu d'impact forestier à l'exception de quelques chablis épars.	Chablis localisés essentiellement sur arbres hors forêt liés à l'épisode de macrorafales du 29 juillet.	Les épisodes caniculaires de fin d'été et début août génèrent quelques dépérissements qui apparaissent en fin de saison.

Bilan météorologique par saison

État sylvosanitaire des principales essences forestières

Essences	Principaux problèmes
Chêne pubescent	Pas de problèmes particuliers relevés
Chêne sessile et pédonculé	Malgré l'observation régulière de dépérissements localisés à certains peuplements d'origine multifactorielle (déficit hydrique antérieur, âges avancés, station défavorable et sécheresse estivale), on note une très légère amélioration sur certaines placettes.
Châtaignier	Dépérissements multifactoriels (chancre, vieillissement de l'ensouchement, sécheresse, etc)
Hêtre	Pas de problème particulier relevé
Frêne	La chalarose est aujourd'hui présente sur l'ensemble du département ; aggravation des symptômes sur le piémont pyrénéen.
Buis	Très peu de dégâts de pyrales cette année. Certains massifs très attaqués les années précédentes montrent des signes de résilience.
Pins	Maladie des bandes rouges assez peu virulente cette année liée aux faibles précipitations printanières de l'année 2022. Sphaeropsis encore visible dans quelques peuplements suite à des épisodes de grêle de juin 2022.
Sapin pectinés	Observation régulière de dépérissements localisés d'origine multifactorielle (déficit hydrique antérieur, station défavorable et facteurs aggravants dont le gui et les scolytes du sapin)
Épicéas	De nombreux foyers et dégâts de scolytes, en augmentation.
Douglas vert	Rougisement et déficit foliaire sur peuplements de plaines en limites stationnelles.
Chêne rouge d'Amérique	Maladie de l'encre

État de santé : = bon = moyen = médiocre

Suivi des principaux problèmes

		2021	2022	2023	
Toutes essences	Sécheresse				Problème absent ou à un niveau faible
	Gel				
Feuillus	Défoliateurs				Problème absent ou à un niveau faible
	Bombyx				
	Oïdium				
Résineux	Processionnaire du pin				Problème nettement présent, impact modéré
	Typographe de l'épicéa				
	Maladie des bandes rouges				
	Sphaeropsis des pins				
	Fomès				
Peupliers	Rouille				Problème très présent, impact fort
	Puceron				
Invasifs	Pyrale du buis				Problème très présent, impact fort
	Chalarose				

Quelques faits notables pour le département en 2023

Chalarose : Aggravation de l'état sanitaire des frênes du piémont pyrénéen avec une évolution du pathogène vers des symptômes plus impactant : nécroses au collet et mortalité. Apparition également de l'hylésine du frêne en parasite secondaire.



Sapin pectiné : Aggravation de l'état sanitaire des sapinières de montagne suite aux épisodes de sécheresses (2022 et automne 2023) souvent complexe et lié à des facteurs aggravants : présence du gui, scolytes (pityokteines et pissodes) et parfois limite stationnelle.



Typographe de l'épicéa : Les conditions climatiques de l'année ont été favorables aux attaques. Les températures légèrement plus élevées ont permis aux scolytes de réaliser plus de cycles que d'habitude. Des foyers de scolytes sont apparus au cours de l'année.

Punaise réticulée du chêne : Elle poursuit son expansion dans le département.

Les suivis spécifiques pour le département en 2023

Les défoliateurs précoces (Quadrat) :

Un suivi annuel des défoliations printanières sur chênes est réalisé pour quantifier leur importance et détecter d'éventuelles extensions d'espèces actuellement minoritaires ou endémiques.

L'évaluation des dégâts se fait par la détermination de la surface ou de la proportion de peuplements défoliés à plus de 50 % sur des « quadrats »* de 16 x 16 kms.

En 2023, sur l'ensemble des 17 quadrats observés sur le département, aucune défoliation printanière d'ampleur n'a été constatée.

*quadrat : portion de territoire couverte par un carré de 16 kms de côté. Le quadrat sert de référence géographique aux observations à grande échelle pour le DSF.

La processionnaire du Pin :

Le réseau national de placettes de surveillance des populations des chenilles de processionnaires du pin et des dégâts associés comporte environ 400 placettes sur tout le territoire.

2 placettes sont installées en Haute-Garonne sur les communes de Lodes et Saint-Martory. Et 1 nouvelle placette a été installée sur Villemur-sur-Tarn en 2020.

Par rapport aux relevés de l'année précédente, on observe une baisse du nombre de nid sur Saint-Martory et une très légère hausse sur Lodes.

Le dispositif national de surveillance prévoit aussi l'estimation de la proportion de lisières de Pins défoliées à plus de 50 % sur l'ensemble des quadrats portant du Pin sur le département.

Sur l'ensemble des 6 quadrats observés sur la Haute-Garonne, tous ont été notés à 0 % des lisières de pins défoliées à plus de 50 %.

Le suivi des plantations de l'année :

Depuis 2007, le DSF évalue l'importance relative des différents stress sur la survie des plants, lors de leur première année en forêt :

- abiotique : gel, fortes températures, sécheresse...
- biotique : attaques d'insectes et de champignons,
- anthropique : travaux de sols, de préparation ou de stockage des plants, de plantations, d'entretiens inappropriés.

Les observations sont réalisées au printemps et à l'automne suivant la plantation. Elles portent sur les plantations d'1 hectare et plus et sur un échantillon de 100 arbres/ha.

En 2023 en Haute-Garonne, 9 plantations ont été suivies :

- Erable sycomore à Alan
- Chêne sessile à Saint-Jory
- Douglas à St-Pé-d'Ardet
- Mélèze à Malvezie
- Chêne rouge à Montbrun-Bocage
- Cèdre de l'Atlas à Montbrun-Bocage
- Pin maritime à Montbrun-Bocage
- Peupleraie à Saint-André
- Peupleraie à His

Les résultats sont hétérogènes :

Dans l'ensemble les résultats des plantations sont plutôt bons. A noter d'importants dégâts de cervidés en montagne.

Les suivis des peupliers :

Pas de problèmes particuliers relevés sur les placettes suivies.

La surveillance des organismes invasifs et émergents en 2023

Le dispositif national a été modifié et rassemblé dans une surveillance globale appelée SORE. Pour la filière forêt, le DSF recherche les organismes qui présentent le plus grand risque au niveau européen pas encore présents en France. Par ailleurs, la progression d'organismes récemment introduits est aussi suivie.

Le Nématode du pin :

Le nématode du Pin, *Bursaphelenchus xylophilus*, est un ravageur des Pins originaire de l'Amérique du Nord. Il a provoqué des mortalités considérables, au Japon puis dans d'autres pays d'Asie, après son introduction accidentelle au début du 20ème siècle.

La forte progression du nématode du Pin au Portugal sur Pin maritime et les observations ponctuelles en Espagne ont conduit les autorités françaises à instaurer un plan de surveillance depuis 2000 :

- signalements de Pins dépérissants, préférentiellement autour des voies de grande circulation (RN, autoroute) pour prélèvements par la FREDON Occitanie (Fédération Régionale de Défenses contre les Organismes Nuisibles) en vue de détection de présence du nématode.

- piégeage du coléoptère longicorne *Monochamus galloprovincialis*, insecte vecteur du nématode qui, lui, est dépourvu de moyen de locomotion hors de l'arbre hôte.

Les piégeages Monochamus :

Des dispositifs de piégeage du *Monochamus*, insecte vecteur du nématode ont été installés au sein de peuplements de pin du département : communes de Rieux, Labarthe-Rivière, Rieucazé, Labroquère, Toulouse et Villemur sur Tarn.

Après analyse, aucun des *Monochamus* piégés ne comportait de nématode.

Argilus anxius sur bouleau : Non observé

Agrilus planipennis sur frêne : Non observé

Dendrolinus sibericus sur pin : Non observé

Sphaerulina musiva : Non observé

Fusarium circinatum : Non observé

Suivi des organismes déjà présents :

La Chalarose :

Poursuite de l'installation de la chalarose dans les frênaies haut-garonnaise avec de nouveaux signalements sur jeunes sujets (accrûs ; perches et semis) mais aussi sur sujets adultes avec des formes plus avancées (nécrose au collet notamment). L'impact forestier est à présent significatif sur les peuplements adultes principalement dans les vallées pyrénéennes.

La Pyrale du buis :

Très peu de dégâts ont été observés cette année. Certains massifs très attaqués en 2019 et les années précédentes montrent des signes de résilience (rejets au niveau du tronc).

Noms et coordonnées des CO du département :

Aurélien COLAS CNPF	06.76.98.51.67 aurelien.colas@cnpf.fr
Sébastien MORO ONF	06.10.70.25.49 sebastien.moro@onf.fr
David POURIAS DDT	05.61.10.60.17 david.pourias@haute-garonne.gouv.fr